

A Toulouse le 26 Avril 2024

Objet : lettre de consultation-marché entretien préventif et correctif du matériel de cuisine

Service intendance

J'ai décidé de lancer une consultation afin de choisir une entreprise pour procéder au contrôle et à l'entretien préventif et correctif du matériel de cuisine de notre établissement (matériel frigorifique y compris fontaine à eau, de cuisson, de préparation, de distribution et de laverie).

J'attire votre attention sur les points suivants :

Dossier suivi par
P. MORIN
Téléphone
05.62.15.42.07
Fax
05.61.13.98.94

Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable 3 fois à partir du 1^{er} Septembre 2024

Nature des prestations:

L'ensemble du matériel devra faire l'objet de deux visites annuelles d'entretien planifiées ainsi que des visites de dépannage suite à appel téléphonique et les petites fournitures consommables (graisses, lubrifiant,..).

Les frais de déplacements et la main d'œuvre sont inclus dans votre offre aussi bien pour les visites d'entretien que sur les interventions de dépannage suite à un appel de notre part.

Le délai d'intervention sur les installations est de deux heures.

Le lycée fonctionnant tous les jours une astreinte durant les week ends est demandée.

Tout changement de pièces suite à un appel pour une demande d'intervention corrective, ou si lors d'une visite d'entretien un équipement nécessite une remise en état ou une mise en conformité un devis devra être proposé et soumis à notre approbation. Un bon de commande sera alors établi pour demander l'intervention.

Un cahier de suivi des interventions (visites annuelles ou correctives) devra être mis en place et tenu à jour. Ce cahier demeurera auprès du Chef de cuisine.

Conditions particulières pour soumissionner au marché

Une visite préalable est indispensable pour soumissionner au marché afin de prendre réellement la mesure de nos équipements et des conditions matériels d'intervention dans nos locaux.



L'offre datée et signée devra contenir le descriptif détaillé de la prestation et préciser les conditions et les modalités d'exécution.

2/2

Les offres devront parvenir au plus tard le **Vendredi 7 Juin à 18 Heures** sur le site de l'AJI.

Vous devrez joindre à vos offres la liste de cinq références de clients ayant souscrits une offre similaire de marché de maintenance préventive et curative de leurs appareils de cuisine.

Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) des marchés publics de fournitures courantes et de services, annexé à l'arrêté du 19 janvier 2009, est applicable au présent marché.

Pour tout renseignement complémentaire ainsi que pour prendre rendez vous pour la visite préalable, vous pouvez vous adresser à M. Morin, en téléphonant au 05.62.15.42.15.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

L'Adjoint Gestionnaire

